

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rue Phocas Lejeune 11 - 5032 Gembloux - Belgique - tél: +32 81 432 769 - dmlsouth@vincotte.be



040-INSP

Personne à contacter: YVES UREEL, Electricité

• Nos coordonnées
Votre numéro de client: 0013747502

Numéro de contrat: 1051607/81000

Numéro de rapport: GEM/16/15068191/00/FR/000

• Vos coordonnées
Réf:

Distributiecentrum FACQ Kersemberg
Leuvensesteenweg, 561
1930 Zaventem
Belgique

• Données d'intervention
Lieu: 470 - Facq Arlon
Route de Neufchâteau, 173
6700 Arlon
Date: 02/04/2025
Effectuée par: HADINE WALID

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

INSTALLATION : Magasin - Bureaux - Showroom FACQ

NOTE 1 : Nous attirons votre attention sur le Livre IV du Code du bien-être au travail qui définit les prescriptions minimales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les équipements de travail existants (machines, appareils, outils ou installations), en tenant compte de l'état d'évolution de la technique.

Ceci inclut l'équipement électrique des machines et les installations électriques. Le contrôle suivant les exigences minimales pour les équipements électriques des machines n'est pas compris dans ce rapport

NOTE 2 : Nous attirons votre attention sur le Code du bien-être au travail (Livre III : Lieux de travail, Titre 2 : Installations électriques) et les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

Nos services sont à votre disposition pour des informations additionnelles.

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes:

- RGIE - ARRÊTÉ ROYAL DU 08/09/2019 ÉTABLISSANT LE LIVRE 1 SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION, LE LIVRE 2 SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À HAUTE TENSION ET LE LIVRE 3 SUR LES INSTALLATIONS POUR LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (M.B. 28/10/2019)

RUBRIQUES DU RAPPORT

- I. CARACTERISTIQUES ET INFORMATIONS GENERALES
- II. MESURES / ESSAIS
- III. INFRACTIONS ET OBSERVATIONS
- IV. TABLEAUX

CONCLUSION

- L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport n'est pas conforme aux prescriptions définies ci-avant. Nous restons à votre disposition pour un nouveau contrôle, après que les travaux nécessaires pour mettre l'installation en conformité auront été exécutés.
- Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates seront prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Date d'émission : 17/04/2025

Nombre de pages : 17

Annexe(s) :

Distribution : or.
cc.

Ir F. Dewint
Directeur Général





- Nous vous invitons à tenir compte des observations et/ou recommandations reprises dans le présent rapport.

I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET INFORMATIONS GENERALES

1. Généralités

Type d'installation électrique

Livre 1 (AR 08/09/2019 - MB 28/10/2019) : Installations électriques non-domestiques à basse tension et à très basse tension

Schémas de mise à la terre :

Lieu(x)/transfo / Source

Schéma TT

Transformateur ONAN d'une puissance apparente de 160KVA
HT/BT 15400V/3N400V

- Courant secondaire Isec : 230,9A
- Tension de court-circuit : 4%
- Courant de court-circuit : 5,7kA

Tension(s) de service :

Lieu(x)

Tension de service : 3N400/230V

Tableaux électriques

2. Facteurs d'influences externes

Le document des influences externes n'a pas pu nous être fourni ; voir rubrique 'Infractions'.

3. Description

Schémas des circuits : sur place.

Plans de position : sur place.

Plans de position des prises de terre : Dérogation Partie 8.

Liste des voies d'évacuation / lieux à évacuation difficile : sur place.

Liste des installations de sécurité et/ou critiques : sur place.

Plan des installations de sécurité et/ou critiques : sur place.

Voir point V: TABLEAUX

4. Informations générales

Les informations reprises ci-après concernent les installations électriques non-domestiques lorsque celle-ci sont contrôlées sur base de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 ("RGIE", Livre 1, 2 ou 3 suivant cas), voir rubriques "Base de l'examen" et "Caractéristiques techniques et informations générales". Ces informations portent sur le rappel de certaines prescriptions. L'ensemble des prescriptions sont à consulter dans l'arrêté royal.

Conformément au "RGIE", le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant d'une installation électrique est tenu entre autres:

- de mettre à la disposition de l'organisme agréé les documents visés à la section 3.1.2. du "RGIE" et tout autre document nécessaire au contrôle de conformité ou à la visite de contrôle;
- de s'assurer que:
 - o les contrôles de conformité dont question au chapitre 6.4. du "RGIE" ont été exécutés;
 - o les visites de contrôle périodiques dont question au chapitre 6.5. du "RGIE" ont été exécutées;
 - o les contrôles de conformité et les visites de contrôles couvrent la totalité des installations.
- de constituer le ou les dossier(s) de l'installation électrique.

Les différents documents dont il est fait mention dans le "RGIE" seront classés dans le dossier de l'installation électrique (schémas, plans, documents divers tels que les analyses des risques, etc.).

Les schémas, plans et documents reprennent de manière univoque le numéro, la version et la date de la version (section 3.1.2. des Livres 1 et 2).

Le dossier de l'installation électrique comportera également le rapport de contrôle de conformité ainsi que le dernier et l'avant-dernier rapport de la visite de contrôle.

Après toute modification importante ou extension importante, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant devra faire réaliser un nouveau contrôle de conformité.



Lorsque des documents, dont référence dans notre rapport, ont été mis à jour ou modifiés après notre visite, nous vous prions de présenter systématiquement les nouveaux documents lors de notre prochain contrôle.

Nos contrôles ne portent que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Les documents pour lesquels il est mentionné "à prévoir" dans la rubrique précédente, sont à établir et à présenter lors du prochain contrôle. Il en est de même pour les informations et les documents manquants éventuellement mentionnés dans les rubriques "Infractions" et/ou "Remarques". Lors de ce prochain contrôle, il est donc possible que des infractions ou remarques complémentaires apparaissent.

Les modifications apportées à l'installation électrique en vue de résoudre certaines infractions ou remarques pourraient, dans certains cas, également engendrer d'autres infractions ou remarques.

Les éventuelles analyses des risques et les documents qui découlent de ces analyses des risques (comme par exemple la liste des installations de sécurité et/ou critiques, la liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile, etc.) sont établis par le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique, et ceci sous sa responsabilité. Les analyses des risques mentionnent clairement les mesures de prévention à mettre en œuvre.



II. MESURES ET ESSAIS

1. Dispositifs de mise à la terre

Emplacement du sectionneur de terre : Veuillez nous renseigner sur l'emplacement du sectionneur de terre BT.

2. Mesures d'isolement

Toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs suffisantes à l'exception des infractions mentionnées.

3. Appareils de mesure

Appareils de base dont l'agent est titulaire.

4. Divers

Néant

III. INFRACTIONS (I) ET OBSERVATIONS (O)

Local service électrique

- I 1824 La gaine extérieure du câble n'est pas complètement introduite dans l'enveloppe (L1: 5.2.6.; L3: 5.2.6.).
(*exemple : au-dessus du coffret "TRIUM"*)

TGBT

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3), à la réalité (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.). (*exemple : disjoncteur "69", ...*)
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.).

Showroom

REZ

Coffret C8

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3), à la réalité (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.). (*exemple : le disjoncteur 7 ; 8 ; 9 ne sont pas en réserve*)
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.). (*exemple : le disjoncteur C16*)
- I 1216 Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection (L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.). (*exemple : chemin de câble => disposant d'un câble XVB (classe I)*)

Coffret C5

- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.). (*exemple : disjoncteur C16 IV*)

Coffret C2

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3), à la réalité (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.). (*exemple : le disjoncteur "3" est en réserve*)

1ère étage

TD Chaufferie

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3), à la réalité (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.). (*exemple : 4QA4 est un disjoncteur C16 II, 9QA1 est un disjoncteur D16 II*)
- I 1218 Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation (L1: 5.3.5.2.).

Coffret C6

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3) (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.).

2ème étage

- I 1216 Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection (L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.). (*exemple : conducteur PE du chemin de câble déconnecté sur le groupe pulsion => local HVAC*)

TD HVAC/niv+2

- I F5 Le repérage individuel sur chaque tableau de répartition et de manoeuvre doit indiquer (L1: 3.1.3.3.):
- le courant de court-circuit présumé maximal au niveau du tableau de répartition et de manoeuvre;
(*exemple : à compléter*)
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.). (*exemple : disjoncteur C10 ; C16 ; C16 ; C16*)

Coffret C4

I F7 (exemple : le disjoncteur "4" n'est pas en réserve)

Coffret C3

I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation domestique, le(s) schéma(s) de circuits de l'installation non-domestique (Livre 1), le plan schématique (Livre 3), à la réalité (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.). (exemple : le disjoncteur "3" n'est pas en réserve)

Mesure(s)

I 1104 La valeur de la résistance d'isolement de ce circuit est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms (L1: 6.4.5.1.; L3: 6.4.5.2.). - **TGBT : Disjoncteur "98" => C16**

En général

I 1569 Prévoir le(s) document(s) des influences externes présentes dans l'installation (L1: 3.1.2.1.b., 9.1.6.; L2: 3.1.2.1.; 9.1.5.; L3: 9.1.5.).

I 1515 Le(s) rapport(s) de contrôle de conformité avant mise en usage de cette installation ou relatif(s) à toute modification importante ou extension importante de l'installation électrique existante est (sont) à prévoir (L1-L2-L3: 6.4.). (exemple : bornes de recharge)

I F3 Le repérage individuel sur chaque tableau de répartition et de manoeuvre doit indiquer (L1: 3.1.3.3.):

- le numéro d'identification du tableau de répartition et de manoeuvre;
- la tension d'alimentation du tableau de répartition et de manoeuvre;
- le schéma de mise à la terre du tableau de répartition et de manoeuvre;
- le courant de court-circuit présumé maximal au niveau du tableau de répartition et de manoeuvre;
- l'utilisation de la technique de filiation (sous-section 4.4.1.4.) dans le tableau de répartition et de manoeuvre (si d'application).

Note(s)

O F4 - Seuls les tableaux repris dans le présent rapport ont fait l'objet de notre contrôle. Veuillez nous avertir de tout manquement.

- Seules les parties visibles et normalement accessibles de l'installation ont fait l'objet de notre contrôle.

IV. TABLEAUX

Voir page(s) suivante(s)

Tableau : TGBT		Localisation : Local technique Sonicentes			Type : Cl. II		
Tension nominale (V) : 3N400		Icc (KA) :			Plan n° : 2g83		
Alimentation de : Compteur (cab HT)		Canalisation (mm ²) : 4x95 PE 50			Nombre de circuit : 72g83-100		
Int.principal(In)(A) : 4x250		IP : 44			refID: 693170361366		
DESCRIPTION	Canalisation		Protection			Observations – O Infractions – I Mesures - M	
	Type	Section mm ²	In(A)	Réglage			
				I>(A)	I>>(A)		
IG00	Int. gén.	4x250A					
TD1	TD1 XVB		5G35	4x100		C15kA	
Diff. A	Protection + diff.			4x20		C6kA	Δ 0,03 A
1	Eclairage	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
2	Eclairage	XVB	3G2,5	2x20		C6kA	
3	Eclairage	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
4	Eclairage	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
5	Reserve			2x16		C6kA	
6	Cde 220/24V	XVB	3G2,5	2x10		C6kA	I1503
Diff. B	Protection + diff.			4x40		C6kA	Δ 0,03 A
6	Ecl service, mag.	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
50	Prises service, mag. wz	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
51	Prises service, mag. wz	XVB	3G2,5	2x20		C6kA	
52	Prises service, mag. wz	XVB	3G2,5	2x20		C6kA	
53	Prises service, mag. wz	XVB	3G2,5	2x20		C6kA	
54	Prises service, mag. wz	XVB	3G2,5	2x20		C6kA	
55	Prises service, mag. wz	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
56	WC						
57	Lave-vaisselle	XVB	3G2,5	2x20			
58	Boites	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
61	Prises vestiaires	XVB	3G2,5	2x16		C6kA	
Diff. C	Protection + diff.			4x40		C6kA	Δ 0,3 A
7	Ecl magasin	XVB	5G2,5	4x20		C6kA	
8	Ecl magasin	XVB	5G2,5	4x20		C6kA	
9	Ecl magasin	XVB	5G2,5	4x20		C6kA	
10	Ecl magasin	XVB	5G2,5	4x20		C6kA	
11	Ecl magasin	XVB	5G2,5	4x20		C6kA	

17012F-T-11-V-1995-1

Tableau : TD1 showroom		Localisation : Local technique		Type : Classe II			
Tension nominale (V) : 3N400		Sanicentes		Plan n° : 2g83-72g83-100 (pages 1 à 10)			
Alimentation de : TGBT		Icc (KA) :		Nombre de circuit :			
Int.principal(In)(A) : 4x125		Canalisation (mm ²) : 5G35		refID: 693170361367			
DESCRIPTION		Canalisation		Protection			Observations – O Infractions – I Mesures - M
		Type	Section mm ²	In(A)	Réglage		
					I>(A)	I>>(A)	
IG00	Int. gén			4x125			I 1610
x	Prise + écl tabl.					2x20	Δ 0,3A – I1503
A	Prot + diff.					4x63	Δ 0,3A
200	Coffret C1 à C2	XVB	5G4			4x20	C6kA
201	Coffret C3 à C4	XVB	5G4			4x20	C6kA
202	Coffret C5 à C6	XVB	5G4			4x20	C6kA
B	Prot + diff.					4x63	Δ 0,3A
203	Coffret C7	XVB	5G4			4x20	C6kA
204	Coffret C8	XVB	5G4			4x20	C6kA
205	Coffret C9	XVB	5G4			4x20	C6kA
C	C10 2 étage	XVB	5G4			4x25	Δ 0,3A
D	Prot + diff.					4x63	Δ 0,3A
X1	Commande					2x10	C6kA
70	Eclairage	XVB	3G2,5			2x20	C6kA
71	Eclairage	XVB	3G2,5			2x20	C6kA
72	Eclairage	XVB	3G2,5			2x20	C6kA
73	Eclairage	XVB	5G2,5			4x20	C6kA
74	Eclairage	XVB	5G2,5			4x20	C6kA
75	Eclairage	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
76	Eclairage	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
77	Eclairage	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
78	Eclairage	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
79	Réserve	-	-			2x16	C6kA
80	Réserve	-	-			2x16	C6kA
83	Eclairage	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
E	Prot. + diff.					4x40	Δ 0,3A
50	Prises	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
51	Prises	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
52	Prises	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
53	Prises	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
54	Prises	XVB	3G2,5			2x16	C6kA
55	Martine boisson	XVB	3G2,5			2x16	C6kA - Δ 0,3A
F	Prot. + diff.					4x40	Δ 0,3A

DESCRIPTION		Canalisation		Protection			Observations – O Infractions – I Mesures - M
		Type	Section mm ²	In(A)	Réglage		
					I>(A)	I>>(A)	
							I1503
1QA1	Prot. générale	XVB	5G10		4x40	C 10kA	Δ 0,3A
1KM1	Compt. Gén.						
1QA2	Prise écl. tabl.				2x16	C6kA	
2QA1	Commande				2x10	C6kA	
3QA1	Cde îlot 1					1-1,6	(1,1A)
3QA2	HM1 24V				2x4	C6kA	
3QA3	HM1 24V				2x4	C6kA	
3QA4	Automate					0,25-0,4	(0,32A)
4QA1	Cde				2x4	C6kA	
4QA2	Boites	XVB	5G2,5		2x16	C6kA	
4QA3	Split	XVB	5G2,5		2x20	C6kA	
4QA4	Adoucisseur	XVB	3G2,5		2x6	C6kA	
4QA5	Cde					0,63-1	(0,7)
4QA6	24VAC				2x6	C6kA	
5QM1	Chaudière 1circ.	XVB	5G2,5			1-1,6	(1,23)
5QM2	Chaudière 2 circ.	XVB	5G2,5			1-1,6	(1,23)
5QM3	Chauffage sol 1	XVB	5G2,5			1,6-2,5	(2)
5QM4	Chauffage sol 2	XVB	5G2,5			1,6-2,5	(2)
5QM5	Chauffage sol 500ml	XVB	5G2,5			2,5-4	(3,5)
5QM6	Chauffage sol neg	XVB	5G2,5			2,5-4	(3,5)
5QM7	Circ. De douche	XVB	5G2,5			0,16-0,25	(0,19)
6QM1	Ventilateur 1	XVB	5G2,5			1,6-2,5	(1,8)



7QA1	Chaudière 1	XVB	5G2,5		2x6		C10kA
8QA2	Chaudière 2	XVB	5G2,5		2x6		C10kA
9QA1	Airwell	XVB	5G2,5		2x16		D6kA



Tableau : 2 ^{ème} étage showroom		Localisation : Local technique		Type : Cli II		
Tension nominale (V) : 3N400		Icc (KA) :		Plan n° : 72g83-104		
Alimentation de : TD1		Canalisation (mm ²) : 5G4		Nombre de circuit : 87		
Int.principal(In)(A) : 40 / Δ 0,3A		IP : 30/40		refID: 387137102336		
DESCRIPTION	Canalisation		Protection			Observations – O Infractions – I Mesures - M
	Type	Section mm ²	In(A)	Réglage		
				I>(A)	I>>(A)	I 1503 – I 1610
I600	Int gén.				1x40	Δ 0,3A
1	Prises local technique	XVB	3G2,5		2x20	C3kA
2	Ecl local technique	XVB	3G2,5		2x16	C3kA
3	Prise poutrelle	XVB	3G2,5		2x20	C3kA
4	Alim.kardo 1	XVB	5G2,5		4x16	C3kA
5	Alim.kardo 2	XVB	5G2,5		4x16	C3kA
6	Réserve		-		2x20	C3kA – I1503
8	Commande		1,5		2x20	C3kA – I1610, I1503, I1802

17012F-T-11-V-1995-1

Tableau : Coffret C1-C8		Localisation : Plafond stands		Type : Cli II			
Tension nominale (V) : 3N400		Icc (KA) :		Plan n° : 72g83-103			
Alimentation de : TD1		Canalisation (mm ²) : XVB 5G4		Nombre de circuit : 4			
Int.principal(In)(A) : 20 Δ 0,3A		IP :		refID: 387137102337			
DESCRIPTION	Canalisation	Type	Section mm ²	In(A)	Protection		Observations – O Infractions – I Mesures - M
					Réglage		
					I>(A)	I>>(A)	
DG00	Int. Gén.					4x20	Δ 0,3A
1	Ecl. Spots	XVB	3G2,5			2x16	C3kA
2	Ecl. Spots	XVB	3G2,5			2x16	C3kA
3	Ecl. Spots	XVB	3G2,5			2x16	C3kA
4	Ecl. TL	XVB	3G2,5			2x16	C3kA
Note : description coffrets C1 à C8 : voir ci-dessus							

17012F-T-11-V-1995-1

Les annexes

Les annexes ne représentent pas l'ensemble des infractions/observations mentionnées ci-dessus.

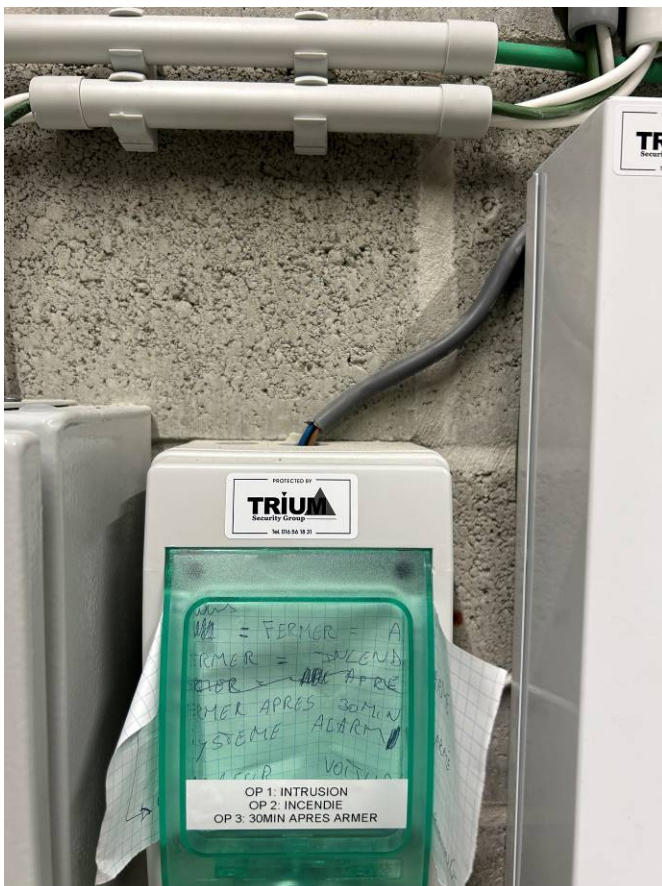


Figure 1 : La gaine extérieure du câble n'est pas complètement introduite dans l'enveloppe.



Figure 2 : Assurer la continuité de la mise à terre du (des) conducteur(s) de protection (L1: 5.4.3.5)



Figure 3 : Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation (L1: 5.3.5.2.).